Discussion:Jean-Michel Peuzin

De Topo Paralpinisme

Salut Jean-Mi, Suite à un courrier du Parc du Mercantour, trois de mes sauts sont en zone Gypaete ce que j'ignorais (Barre de la bouisse, la baumette et le saut du Var). J'ai reçu un courrier me demandant d'effacer ces trois pages mais je vais anticiper et en effacer aussi deux autres (Beau Redeurlaïne et la cascade du Démant). J'ai vidé ces page, peux-tu les effacer définitivement? Merci d'avance

Tu pouvais pas discuter avec eux pour les laisser et les signaler comme interdit. Les effacer n'empêchera pas quelqu'un d'autre d'aller les sauter... Envoi moi leur mail : topo@base-jump.org

De plus, rien ne nous interdit de publier des falaises qui pourraient être sautées ! Leur prochain truc c'est quoi, interdire les photos en réserve ??

Salut Jean-Mi ! t'as fait une sacrée MAJ d'interdictions ! C'est des mesures récents où on a loupé ces interdictions depuis le début ? Pour certains saut je suis pas étonné mais y'en a plein qui m'ont surpris.

Tim

Salut Jean-Mi, J’ai été également surpris de l’interdiction de certains sauts. Il y a eu un trucs qui s’est passé et qu’on aurait loupé, ou tu as juste mis un peu d’ordre ?

Max

Récupérée de « https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Discussion:Jean-Michel_Peuzin&oldid=11246 »

- Dernière modification de cette page le 3 février 2024, à 13:34.
- Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité – non commercial – partage à l’identique sauf mention contraire.